

Procès verbal du Conseil d'école n°1

Jeudi 7 novembre 2024

Ecole Claudius Moussier Année scolaire 2024-2025

Date : jeudi 7 novembre 2024

Horaires : de 18h à 20h

Présents :

Pour les enseignants : Mme ESPANA (directrice), Mme GABORIT, Mme CHENEY, Mr MANCHE, Mme GUICHARD, Mme BAILLE, Mme GAY, Mme DAMAS, Mme CHEVALLOT, Mme TRUCHOT.

Pour la mairie : Mr CLERC (maire de Septème), Mme BONNARDEL (déléguée aux affaires scolaires et périscolaires) Mr PARPETTE (adjoint chargé des bâtiments communaux).

Pour les délégués de parents d'élèves : Mme DAPZOL, Mme BOULY, Mme RATIVET, Mme EVRARD, Mme GAMET, Mme BRISSET, Mme GAGLIARDI, Mme BADID, Mme CARCEL.

Pour l'Education Nationale : Mme DELAY (DDEN)

Absents excusés : Mme NOUR (IEN), Mme RENAUDEAU (Psychologue scolaire), Mme CHAMPORIE (enseignante), Mme ANDES, Mme BERTIN-MAGHIT (délégués de parents d'élèves)

ORDRE DU JOUR :

Fonctionnement de l'école :

Présentations : équipe enseignante, d'école, parents délégués

Vote électronique des représentants de parents d'élèves

Vote et révision du règlement intérieur

Organisation pédagogique de l'école : effectifs, répartition

Bilan et utilisation de la Coopérative scolaire

Sécurité : incendie, PPMS, Plan Vigipirate

Entretien et travaux

Les actions pédagogiques :

Projets pédagogiques

Aide aux élèves : APC, RASED, infirmière scolaire

Lien école collège

Les partenaires :

Le périscolaire

Le Sou des écoles : actions et dates

COMPTE-RENDU :

Fonctionnement de l'école :

➤ **Présentations**

Equipe enseignante :

Mme Gaborit : PS (23)

Mme Cheney : PS-MS (23)

Mr Manche : MS -GS (24).

Mme GUICHARD : GS-CP (22)

Mme ESPANA : CP (22) et interim de direction

Mme BAILLE : CE1- CE2 (22)

Mme GAY : CE2-CM1 (21)

Mme DAMAS : CM1-CM2 A (24)

Mme CHEVALLOT : CM1-CM2 B (24)

Mme TRUCHOT : complète Mme ESPANA les jeudis et 1 mardi sur 3 (décharge de direction) et Mme CHEVALLOT les vendredis.

Marine CHAMPORIE : complète Mme DAMAS les lundis et mardis.

L'ouverture de la 9^{ème} classe a permis d'alléger les effectifs (en passant de 25,5 élèves de moyenne par classe à 22,66 à ce jour).

Nous accueillons depuis le 4 novembre Clara MIGUET, emploi civique, qui interviendra toute l'année scolaire sur l'école auprès de groupes d'élèves, en élémentaire, en accueil en maternelle et au portail, en direction, et en temps périscolaire de cantine.

Equipe de l'école :

ATSEM : Léa, Auxane, Morgane

Cantine, périscolaire : Dominique, Martine, Evelyne, Nathalie, Elise, Vanessa, Joëlle, Camille, Emilie, Sophie.

Représentants de parents d'élèves :

Mme DAPZOL, Mme BOULY, Mme RATIVET, Mme EVRARD, Mme GAMET, Mme BRISSET, Mme GAGLIARDI, Mme BERTIN-MAGHIT, Mme ANDES, Mme BADID, Mme CARCEL (soit 9 titulaires et 2 suppléantes) ont été élues représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2024-2025.

Les élections se sont tenues uniquement par correspondance cette année encore.

➤ Vote électronique des représentants de parents d'élèves

La loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021, dite loi Rilhac autorise les établissements du premier degré à réaliser l'élection des représentants de parents d'élève par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Cette nouvelle modalité de vote permettrait un gain de temps dans la préparation du matériel et une économie d'un point de vue administratif (impressions de documents, enveloppes bleues, enveloppes blanches, étiquettes.). Cependant, l'Education Nationale n'a pas encore mis en place les moyens techniques pour réaliser ce vote électronique, il n'y a pas encore de logiciel informatique ou d'application dédiée pour l'instant. La directrice demande donc l'avis aux membres du conseil d'école qui y sont favorables.

VOTE : **24 Pour** 0 contre 0 abstention

Nous mettrons donc en place ce vote électronique quand cela sera possible d'un point de vue technique.

➤ Vote et révision du règlement intérieur de l'école

L'équipe enseignante a réalisé 4 modifications du règlement intérieur (3 ajouts et une suppression).

- La 1^{ère}, en lien avec le plan vigipirate et les vigilances au portail lors des entrées et sorties.
- La 2^{ème} modification est une précision concernant les négligences répétées des responsables légaux pour amener ou reprendre leur enfant aux heures fixées par le règlement intérieur.
- La 3^{ème} modification porte sur le comportement intentionnel et répété d'un élève faisant peser un risque sur la santé d'un autre élève et les recours mis en œuvre.
- La 4^{ème} modification supprimant le protocole mis en place suite à la situation sanitaire covid.

VOTE : **24 Pour** 0 contre 0 abstention

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité et sera diffusé aux parents via l'application carnet de liaison sur l'application ONE.

➤ **Bilan et utilisations de la Coopérative scolaire**

La majorité du budget de l'école est fourni par la mairie. Il sert à acheter les manuels scolaires, le matériel scolaire consommable comme les cahiers, les stylos, le matériel d'arts visuels, les fichiers... mais aussi à financer les transports pour les sorties culturelles (théâtre), les sorties scolaires annuelles ou le Jazz à Vienne par exemple. Nous remercions la mairie pour ce financement essentiel à l'école.

Indépendamment du financement de la mairie, l'école est affiliée à l'OCCE et gère une Coopérative scolaire. Cet argent est utilisé par l'école pour l'achat de matériel pour la classe comme des livres, du matériel lié à des projets de classe, bricolages, travaux sur un thème, jeux, abonnements à des magazines ou outils en ligne, jeux de cour...

L'assurance obligatoire à laquelle cotise l'école pour les enfants et enseignants de l'école est de 537 €. Cette année encore, les parents ont cotisé à la coopérative scolaire et nous tenions à les remercier pour leur participation.

Comme évoqué courant 2024, l'école migrera vers la banque en ligne début janvier car les frais bancaires de la banque postale qui détient notre compte actuel ont été multiplié par 10. Les transactions ne pourront se faire que par virement à partir de janvier 2025. Nous vous tiendrons informés de la procédure.

Communication avec les parents : ONE

Certains parents ne reçoivent pas les informations affichées sur le fil d'actualité. Afin de faciliter la circulation des informations, celles-ci seront donc transmises sur ONE uniquement via le carnet de liaison.

➤ **Sécurité incendie, PPMS, plan Vigipirate**

Comme chaque année, nous devons réaliser des exercices incendies et des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) afin d'entraîner les élèves mais aussi afin de mettre en place des dispositifs efficaces au sein de l'école en cas d'urgence. L'objectif de ces exercices est de vérifier et d'entraîner l'école à gérer une situation de crise avant l'arrivée des secours.

Lors de la première période, nous avons réalisé une simulation d'alerte incendie le 3/10/2024. Etant donné qu'il s'agissait de la première de l'année, les élèves et les enseignants étaient prévenus. Les élèves ont évacué leur classe et se sont rassemblés aux points de regroupement rapidement.

Nous avons aussi réalisé un PPMS attentat-intrusion le 15/10/2024. Nous avons donc simulé une possible « irruption d'individu » à proximité de l'école et nous avons appliqué le protocole de confinement. L'exercice s'est bien passé, nous avons fait le bilan à l'issue pour faire verbaliser et rassurer les élèves et les parents ont été informés de cet exercice.

La semaine avant les vacances, à quelques jours de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, la posture Vigipirate a été ré-évaluée au niveau « urgence attentat ».

La vigilance aux abords de l'école par les enseignants est renforcée. Un adulte est présent au portail maternelle tout comme à l'école élémentaire. Le contrôle et la limitation du nombre d'adultes autorisés à entrer dans l'école sont renforcés. Les attroupements aux abords de l'école doivent être évités. Une vérification d'identité ou un contrôle visuel des sacs peuvent être effectués. Des affiches pour rappeler les consignes ont été installées sur les portails de l'école élémentaire et maternelle. Des barrières ont été installées par la mairie devant l'école. Nous rappelons aux parents qu'ils doivent rester vigilants aux abords de l'école et que toute personne ou objet suspect doit être signalé dans les plus brefs délais.

➤ **Entretien et travaux**

Entretien et travaux effectués :

- un tableau blanc a été installé dans la nouvelle classe pour pouvoir accueillir le VPI.
- des bancs , tables, chaises ont équipé la nouvelle classe.
- la demande de meubles de rangement à casiers est en cours

Les actions pédagogiques :

➤ **Projets pédagogiques**

- Bibliothèque : un jeudi par mois pour l'élémentaire, le lundi pour les maternelles
- Ludomobile : 2 classes : 1 mardi par mois
Les parents peuvent également aller à la ludomobile à la sortie de l'école avec leur enfant.
- Piscine : CM1-CM2 sur la période 1, CE1-CE2 et CE2-CM1 sur la période 2, GS et CP sur la période 4 et 5
- Intervenante Vienne Condrieu Agglomération : sensibilisation sur le tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire (classe CP Mme ESPANA) et Mme BAILLE, Mme GAY et Mme Chevallot à venir.
- Pendant la semaine du 18 au 22 novembre (semaine européenne de la réduction des déchets), le péricolaire fera une animation pour sensibiliser au gaspillage alimentaire avec pesée des déchets grâce à un kit fourni par Vienne Condrieu Agglomération
- Théâtre : vendredi 13 décembre (Oliver Twist) 4 classes d'élémentaire du CE1 au CM2. Une participation de 2 € par enfant sera demandée aux parents. Le transport est financé par la mairie.
- Surprise de Noël : vendredi 13 décembre pour 5 classes : PS , PS-MS, MS-GS, GS-CP, CP.
- Intervenant rugby pour 3 classes d'élémentaire
- Projet Vendée Globe : pour 3 classes d'élémentaire : CP, CE1/CE2, CE2/CM1

Aide aux élèves en difficulté :

➤ **APC, RASED et infirmière scolaire**

Les APC ont commencé dans l'école. L'objectif de ces APC peut être l'aide aux élèves en difficulté, l'aide au travail personnel, activité en lien avec le projet d'école, approfondissement ou stabilisation de notions. Les APC sont réfléchies et organisées par l'équipe enseignante en fonction des besoins identifiés et des priorités choisies. Ce n'est donc pas forcément l'enseignant de l'enfant qui réalisera les séances d'APC. Les horaires et dates sont communiqués aux parents par le biais d'une fiche APC donnée pour signature des parents précisant le jour, l'heure et la nature de l'aide proposée.

Le RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) est constitué d'enseignants spécialisés et d'une psychologue scolaire. Comme l'an dernier, la psychologue scolaire qui s'occupe de notre secteur est Séverine RENAUDEAU. Si les parents souhaitent obtenir les coordonnées de la psychologue scolaire ils peuvent les demander à l'enseignante par le biais d'un message sur ONE.

L'infirmière scolaire va passer tout au long de l'année : Elle viendra pour faire une visite médicale des élèves de GS les 27 et 28 janvier 2025. Elle interviendra aussi auprès des classes d'élémentaire sur des thématiques sur le corps et l'hygiène, l'alimentation, les écrans, et visite de l'infirmière pour les CE2 (dates à fixer avec elle encore).

➤ **Lien école-collège**

Des enseignants et membres de l'administration du collège Ponsard viendront présenter le collège aux parents le jeudi 16 janvier 2025 à 18h00 pour les parents des élèves de CM1 et CM2. Un temps de questions réponses suivra la présentation du collège.

Les élèves de CM1 et CM2 visiteront le collège Ponsard en début d'année 2025.

Les partenaires :

➤ Périscolaire

La directrice du périscolaire, Elise NEPPEL rappelle le fonctionnement des services de temps périscolaires de garderie et de cantine.

Garderie 7h-8h30 / 16h30-18h30

Changement des services : les 2 classes de CM1/CM2 ont été séparées pour apaiser les relations
Plus de foot pour l'instant pour limiter les conflits

Il y a de gros effectifs sur les temps de cantine et du périscolaire, la mairie propose un sondage pour voir les solutions possibles : que les 2 parents travaillent (avec attestation des employeurs), une inscription matin ou soir au périscolaire, inscriptions closes quand le quota est atteint.

Elise NEPPEL est disponible par mail ou téléphone si les parents ont besoin de la contacter
mairie.periscolaire@septeme.fr - Tel : 06 99 76 20 30.

➤ Association de cantine

L'association de cantine a refait des mots d'absence de couleur verte en rajoutant « inscrit à la cantine » et « a mangé à la cantine » afin de faciliter la gestion des absences de cantine avec justification (pour remboursement). Les parents doivent remettre ce mot d'absence dans la pochette rouge de leur enfant avant le 5 du mois suivant pour qu'il puisse être comptabilisé. Merci d'informer l'enseignant de votre enfant par ONE si vous avez remis un mot d'absence dans la pochette rouge de votre enfant.

Sur les listes de cantine, il arrive que des enfants ne soient pas inscrits quand le personnel de cantine vient les chercher dans les classes. Si vous rencontrez des difficultés pour inscrire votre enfant sur le site de la cantine, contactez : cantine.septeme@gmail.com

➤ Les parents délégués élus

Les questions présentées par les parents délégués élus ont été discutées durant le conseil d'école avec les partenaires présents.

➤ Sou des écoles : actions et dates

Le Sou des écoles est très actif à Septème. Les membres organisent différentes manifestations afin de rassembler des fonds pour les élèves de l'école.

Voici leurs actions et les dates :

Grâce à leur travail, chaque classe reçoit des « cadeaux de Noël ».

Les élèves peuvent également réaliser des sorties scolaires financées par le Sou. Nous tenions à remercier les membres bénévoles du Sou des écoles qui œuvrent pour les enfants de l'école de Septème.

Vente des brioches : 12 octobre.
Marché de Noël : 1 ^{er} décembre
Spectacle de Noël : 13 décembre
Soirée jeux : 7 février
Carnaval : 14 mars
Summer party : 13 juin
Kermesse : 27 juin

Dates des prochains conseils d'école :

lundi 17 mars 2025 à 18h00

mardi 17 juin 2025 à 18h00

Le 7 novembre 2024 à Septème,

Noms et signature du secrétaire de séance :

Mme BAILLE Elisabeth

**Nom et signature de la présidente
du Conseil d'école :**

Mme ESPANA Nathalie (directrice)